

Juillet 2026



LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'Etat.

01 SEPTEMBRE 2027

Vous **émettez** toutes vos factures au format électronique et transmettez vos données de ventes à l'administration *via* votre plateforme



VOTRE SITUATION

Qu'est-ce qui change pour ma SCI ?

● SCI sans option TVA (cas le plus fréquent)

- Aucune obligation d'émission de factures électroniques, mais vous devez pouvoir recevoir les factures de vos fournisseurs sur une plateforme.

● SCI avec option TVA

- Locataires entreprises : vous devez leur envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)
- Locataires particuliers : vos loyers devront être déclarés à l'administration *via* votre plateforme



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE MAINTENANT (CHECK-LIST)

ETAPE 1

Vérifiez si vous avez opté pour la TVA

- En cas de doute, demandez à votre expert-comptable

ETAPE 2

Choisissez votre plateforme PA

- Si vous avez un expert-comptable, demandez-lui conseil, c'est votre partenaire de confiance

ETAPE 3

Préparez vos outils

- Si vous ne disposez pas de logiciel spécifique et que vous facturez des professionnels, équipez-vous d'un logiciel compatible
- Sinon, contactez votre éditeur de logiciel comptable

ETAPE 4

Testez votre logiciel avant le 1er septembre 2026

- Faites des essais avec des factures test et vérifiez que tout est fonctionnel
- Préparez une information pour vos locataires entreprises



Juillet 2026



POINT D'ATTENTION

● Acompte reçu d'un professionnel ?

Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte

● Même si vos loyers sont exonérés de TVA

Vous devez pouvoir recevoir des factures électroniques

● Si vous avez opté pour la TVA sur des prestations de services

Vous devez signaler chaque paiement reçu pour éviter de payer la TVA à l'émission



CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

AVANT

- Client entreprise = encore des factures papier
- Classement manuel
- Risque d'erreurs
- Temps perdu
- Stockage papier
- Envoi manuel à votre expert-comptable

APRÈS

- Automatisation totale
- La facture est envoyée automatiquement
- Suivi en temps réel des factures
- Moins d'erreurs
- Gain de temps pour vous
- Archivage automatique
- Transmission directe à votre expert-comptable

BESOIN D'AIDE ?

*Votre expert-comptable, le partenaire clé
pour une solution sur mesure et sécurisée*



Clarifier votre situation au regard de la TVA



Choisir la meilleure plateforme pour votre SCI



Paramétrer vos outils



S'assurer que tout est fonctionnel pour le 1er septembre 2026

CONTACTEZ-NOUS AU 02 51 85 28 30